



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/02/13

Reçu en Préfecture le : 27/02/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 25 février 2013
D-2013/122

Aujourd'hui 25 février 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Le groupe socialiste (Mr Respaud, Mr Rouveyre, Mme Diez, Mme Desaignes, Mr Perez, Mme Ajon) quitte la séance à 16h15

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana marie TORRES, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Constance MOLLAT

Centre d'Animation Argonne/Nansouty/Saint-Genès. Reconstruction. Signature des marchés. Autorisation.

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la reconstruction du centre d'animation Argonne / Nansouty / Saint Genès, un appel d'offres a été lancé par la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la maîtrise d'œuvre privée: Agence ERSOL, GORSE-DUCASSE-VERON.

Le futur équipement sera composé :

- d'un hall d'accueil,
- d'une salle d'animation polyvalente (principal usage pratique des arts vivants),
- d'une cuisine familiale,
- d'ateliers (arts plastiques, activités sportives, multimédia),
- de vestiaires et sanitaires,
- de locaux administratifs (bureaux administratifs et associatifs),
- de locaux techniques,
- d'espaces extérieurs (espace roller-skate, préau).

Les travaux sont répartis en 12 lots, chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé.

Le coût des travaux est estimé à 2 025 500 euros HT (valeur juillet 2012).

A l'issue de l'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

Lot 1: GROS OEUVRE- DALLAGES

Société MAESTRO pour un montant de 442 554,80 euros HT.

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 370 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 2 CHARPENTE BOIS

Etablissements LAURENT pour un montant de 285 434,97 euros HT (base + option).

Lot 3 CHARPENTE METALLIQUE - SERRURERIE

Société CONSTRUCTION SAINT ELOI pour un montant de 191 335,65 euros HT

Lot 4 ETANCHEITE

Société SOPREMA pour un montant de 98 700,18 euros HT

Lot 5 MENUISERIE BOIS/PROTECTION SOLAIRE/CLOISON MOBILE

Société VIPERBOIS pour un montant de 202 970,92 euros HT

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 180 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 6 ISOLATION EXTERIEURE

Société SO FI BAT pour un montant de 55 013,16 euros HT

Lot 7 PLATRERIE - FAUX PLAFONDS

Société NAVELLIER pour un montant de 110 337,31 euros HT

En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 110 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 8 REVETEMENTS SOLS/REVETEMENTS MURS

Société MINER pour un montant de 101 418,32 euros HT
En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 120 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 9 PLOMBERIE/CHAUFFAGE/VENTILATION

Société SAITA pour un montant de 242 529,41 euros HT
En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 150 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 10 COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES /PHOTOVOLTAIQUE

Société PASTORINO pour un montant de 148 720 euros HT
En application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, l'entreprise propose 100 heures pour l'insertion professionnelle, dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 11 ASCENSEUR

Société CFA pour un montant de 26 390 euros HT

Lot 12 VRD

Société ADE TP pour un montant de 89 408,10 euros HT (base + option).

Le coût total des travaux de l'ensemble des lots est de 1 994 812,82 € HT

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer :

- les marchés avec les sociétés précitées, en application des articles 33, 40, 57 à 59 du Code des Marchés Publics ;

- l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre sans incidence financière, engageant le concepteur sur le coût des travaux résultant de la passation des marchés.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 422, article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 février 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE